



Province de Namur
Arrondissement de Dinant
Commune de HOUYET



Wallonie

URBANISME
Annexe 26
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de : **permis d'urbanisme**

La demanderesse est **M. Philippe FLORIVAL** domicilié sis **5560 HOUYET, rue St Roch, 21**

Le bien concerné est situé à **5560 HOUYET, rue de l'Hileau, 28/2**, cadastré 4^{ème} division Section C n°207 E

Le projet consiste en **LA CONSTRUCTION D'UNE HABITATION** sur la parcelle mentionnée ci-dessus et présente les caractéristiques suivantes : **Dérogation au CODT (parcelle déjà construite)**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte du 20/04/2021 au 04/05/2021

VU LES MESURES DE CONFINEMENT, il est possible de venir consulter le dossier à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET, uniquement sur RENDEZ-VOUS et UNE SEULE personne à la fois ;**

-les jours ouvrables les mardi et vendredi de 9H à 12H ; le mercredi de 9H à 12H et de 14H à 16H ;

-le samedi 24 avril 2021 SUR RENDEZ-VOUS pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service urbanisme téléphone au 082-67.69.67 ou par e-mail : sabine.vanpeteghem@houyet.be

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET**

- par télécopie au numéro : **082-66.60.11**

- par courrier électronique à l'adresse suivante : **sabine.vanpeteghem@houyet.be**

- remises en main propre au service urbanisme

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Réf. PU 38/2021**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de **Mme Sabine VAN PETEGHEM** ou lors de la clôture de l'enquête.

La clôture de l'enquête publique aura lieu **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET le 04 mai 2021 à 16h00.**

A HOUYET le **09 avril 2021.**

Le Directeur général,

Didier FRIPIAT.

Pour le Collège



La Bourgmestre,

Hélène LEBRUN.